

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
07/3/21
DOSSIER N°6950**

**VÉLOROUTE "LA VAGABONDE" (V87) - PARTENARIAT 2025-
2027**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Franck FOULON à Catherine GRAVERON
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : M. Laurent DAULNY

OBJET : VÉLOROUTE "LA VAGABONDE" (V87) - PARTENARIAT 2025-2027



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU la délibération N°10/1/9 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 9 octobre 2020 ;
VU la délibération N° 09/3/15 du Conseil départemental du 30 septembre 2022 ;*

*VU la délibération N° 04/1/16 du Conseil départemental du 4 avril 2025 ;
VU le rapport CD2025-07/3/21 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

DÉCIDE,

- de donner une suite favorable à la poursuite du travail mené par le Conseil départemental, en tant que chef de file du Comité d'itinéraire véloroute « la Vagabonde » (V87), auprès des différents partenaires jusqu'en 2027 ;

- de valider le contenu des conventions de partenariat jointes à la présente délibération ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions avec chaque acteur ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour la suite de ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET